

Plan Local d'Urbanisme

Commune de **LA BREOLE**

Alpes de Haute-Provence

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes

51. Annexes sanitaires

52. Emplacements réservés

53. Servitudes

54. Risques

55. Exploitations agricoles

56. Droit de Préemption Urbain

57. Autres éléments d'information

POS initial

Approuvé le : 7 Mai 1996

REVISION

Arrêté par délibération du conseil municipal
du : 5 Novembre 2014

Roger MASSE, Maire

Approuvé par délibération du conseil
municipal du : 17 Mars 2016

Roger MASSE, Maire



François **ESTRANGIN**

Urbanistes

Micropolis – Bâtiment La Bérardie – 05000 GAP

EURECAT
Karine **CAZETTES**





Réseau d'assainissement

ASSAINISSEMENT

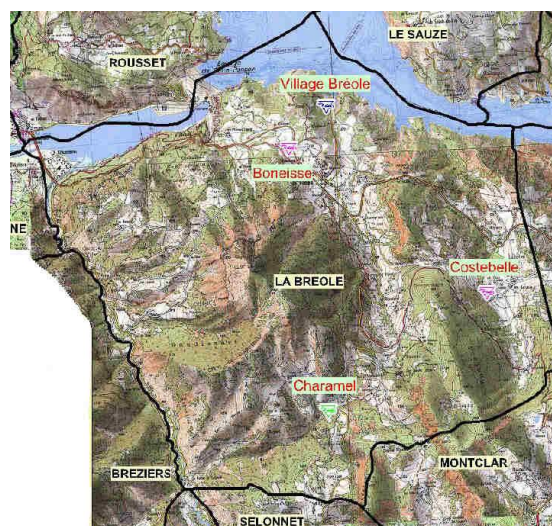
La commune a réalisé une étude de zonage d'assainissement. Ce Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), en cours de réalisation est assuré par le Bureau d'Etudes CEREG.

Les principales conclusions de ces études sont résumées ci-dessous :

Assainissement collectif :

La Bréole possède 4 bassins de production indépendants :

- Le village possède une station d'épuration type lagunage naturel,
- Les hameaux de Boneisse et Palleyros sont raccordés à la station d'épuration de Boneisse qui un lit bactérien faible charge,
- Les effluents des hameaux de Charamel et d'Eygay sont traités à la station d'épuration de Charamel qui est un filtre compact,
- Les hameaux de Costebelle, Lafons et Goirands sont raccordés à la station d'épuration de Costebelle qui est un lit bactérien faible charge.



Synthèse du fonctionnement des stations d'épuration :

Station d'épuration	Volume moyen de temps sac (m ³ /j)		eaux claires parasites (m ³ /j) / proportion		eaux usées strictes (m ³ /j)		Taux de remplissage hydraulique		Type de station	Observations sur le dimensionnement	Respect du niveau de rejet (arrêté du 22 juin 2007) Bilan CEREG Territoriaux	Remarques complémentaires
	Période estivale	Période hivernale	Période estivale	Période hivernale	Période estivale	Période hivernale	Période estivale	Période hivernale				
La Bréole Village	185,3	87	86,4 / 47%	65 / 75%	99,9	22	206%	97%	Lagunage naturel	STEP sous dimensionnée	-	Avenir de la station dépendant de l'évolution démographique
Costebelle	32,1	19	11 / 34%	9,3 / 49%	21,1	9,7	85%	51%	Lit bactérien faible charge	Dimensionnement correct	OUI	Proposition d'évolution de la STEP en cas d'évolution du hameau
Boneisse	16,5	7,5	2,4 / 15%	5,1 / 67%	14,1	2,5	110%	50%	Lit bactérien faible charge	Dimensionnement correct	NON	Convention à établir avec la fromagerie
Charamel	Pas de mesures prévues								Filtres compacts	Sous dimensionnement de la fosse toutes eaux	-	Amélioration de la STEP à apporter

En 2011, 200 abonnés sont raccordés à l'assainissement collectif et 25 sont en assainissement non collectif. Le taux de raccordement à l'assainissement collectif est de 88 %.

Assainissement non collectif :

Les investigations de terrain sont programmées dans le courant de l'été.

La communauté de commune Ubaye Serre-Ponçon assure la compétence Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La Communauté de Commune Ubaye Serre Ponçon a la charge du contrôle de l'assainissement non collectif. Elle a délégué le contrôle des dispositifs à la société Véolia. D'après le rapport, 25 abonnés à l'assainissement autonome sont recensés.

Le tableau suivant présente la répartition par lieux dit des dispositifs d'assainissement non collectifs.

Commune	Lieu dit	Nombre de dispositifs ANC
La Bréole	Le Forest	1
	Champcelas	5
	La Garde	15
	Les Goirands	2
	Le Villard	1
	Les Eyrauds	1
Sous-Total La Bréole		25

EAU POTABLE

D'après le Schéma Directeur d'Assainissement réalisé par le Bureau d'Etudes CEREG.

L'alimentation en eau potable de la Communauté de Communes Ubaye Serre-Ponçon est assurée par un ensemble de réseaux interconnectés regroupant 14 ressources et 18 réservoirs desservant près de 500 abonnés.

Un réseau indépendant comprenant une source et un réservoir dessert le hameau de la Garde situé dans la vallée de la Blanche.

Le réseau AEP est exploité en régie.

Jaugeage des sources (Données communales)

DATE	SOURCE	UD	EMPLACEMENT	MESURE en sec/10litres	DEBIT en M3 / 24 H
31/10/2007	LA GARDE	LA GARDE	CAPTAGE	90	9,60
			RESERVOIR	100	8,64
	CHARAMEL	CHARAMEL	CAPTAGE	300	2,88
			RESERVOIR	320	2,70
	FONT SAINTE	FERMEYER	CAPTAGE	620	1,39
	FONT SAINTE	FERMEYER	RESERVOIR	?	
	FONT GAILLARDE	EGAYE	CAPTAGE	560	1,54
	GRANEIRAS	EGAYE	CAPTAGE	440	1,96
	LAFONT	LA ROUVIERE	CAPTAGE	?	
	BOUREOU	LA ROUVIERE	CAPTAGE	210	4,11
	LES BRUNOTS	LA BREOLE	CAPTAGE	40	21,60
	LES GUIBAUDS	LA BREOLE	CAPTAGE	34	25,41
	SERRE-GROS	LES GOIRANDS	RESERVOIR	64	13,50
TOTAL PRODUCTION LA BREOLE					82,01

Actualisation 2016 :

La Communauté de Communes qui a charge les dossiers d'eau potable doit déposer un projet pour l'alimentation de Charamel et Fermeyer prévu en 2016.

Elle suit le programme de travaux prévu dans le Schéma Directeur d'Eau Potable (SDAEP).

A l'avenir, l'eau devrait provenir essentiellement des sources de Saint Vincent les Forts. Seules les deux sources les plus importantes sur La Bréole seraient conservées (Les Goirands et Pralong).

La ressource en eau potable : Selon des données plus actuelles (cf. SDAEP 2014), la ressource en eau est de 1.396,26 m³/j pour l'alimentation en eau des deux communes (La Bréole et Saint Vincent les Forts - réseau interconnecté). Cette ressource est suffisante pour alimenter près de 7.000 personnes.

